

Cours de formation on hippothérapie

Autor(en): **Rieppel-Gutzwiller, Johanna**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Physiotherapeut : Zeitschrift des Schweizerischen Physiotherapeutenverbandes = Physiothérapeute : bulletin de la Fédération Suisse des Physiothérapeutes = Fisioterapista : bollettino della Federazione Svizzera dei Fisioterapisti**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 287

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-930519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cours de formation on hippothérapie

Rapport présenté per Johanna Rieppel-Gutzwiller Zurich

Résumé

Le premiers cours suisse d'hippothérapie s'est déroulé en 2 temps: la première partie a eu lieu du 22 au 26 mai 1978 à l'hôpital cantonal de Bâle, la deuxième partie a eu lieu au même endroit du 19 au 20 octobre 1978. Ce cours a été organisé et dirigé par Mme Ursula Künzle, physiothérapeute; il a été placé sous le patronat de l'Association Suisse des Physiothérapeutes.

C'est en 1966 déjà, que la thérapie sur le dos du cheval a commencé à Bâle. Ensuite, un petit groupe de travail s'est créé et il est parvenu à fonder, en 1976, le Groupe Suisse pour l'Hippothérapie. Un nombre toujours plus important de thérapeutes s'est intéressé à cette forme de thérapie pratiquée sur le dos du cheval, ce qui a déterminé la mise sur pied d'un cours de formation en hippothérapie destiné aux thérapeutes travaillant avec des enfants IMC ou des patients adultes souffrant de troubles neurologiques divers.

Le cours comprenait 18 thérapeutes dont certaines avaient déjà commencé à travailler avec des enfants ou des adultes en utilisant le cheval ou le ponéy comme moyen thérapeutique, d'autres thérapeutes allaient commencer l'hippothérapie dans leur centre après avoir suivi le cours. Les conditions d'admission étaient les suivantes: formation professionnelle complète — connaissances de base concernant la kinésiologie fonctionnelle selon Mme Klein-Vogelbach — connaissances et expériences thérapeutiques des troubles moteurs centraux - connaissance et approche des chevaux.

La matière enseignée pouvait se subdiviser en trois parties: connaissances de base en hippologie, données par des médecins-vétérinaires analyse de l'interaction des mouvements du cheval et du patient, donnée par U. Künzle et une équipe de thérapeutes expérimentées de Bâle démonstrations au manège et par films du travail effectué en hippothérapie par des enfants et des adultes atteints de troubles moteurs centraux.

Différents groupes de travail ont analysé l'effet du mouvement du cheval sur le cavalier, ainsi que les réactions du cavalier aux mouvements du cheval — l'effet de divers exercices pratiqués sur le dos du cheval.

Plusieurs discussions ont eu pour thème: — les critères d'observation en hippothérapie — les indications et les contre-indications à l'hippothérapie — les buts poursuivis en hippothérapie — les limites inférieures aussi bien que supérieures de l'hippothérapie. Une conclusion importante a pu être tirée après ces discussions: l'indication ou la contre-indication à l'hippothérapie ne dépend pas de l'image nosologique, au contraire, elle dépend des symptômes spécifiques tels que: bassin fonctionnellement bloqué ou réactions d'équilibre insuffisantes au niveau du tronc.

Au plan pratique, chaque thérapeute a eu la possibilité de percevoir sur elle-même l'action du pas du poney sur les mouvements du bassin, ainsi que l'ajustement des segments sus et sous-jacents. De plus les thérapeutes ne connaissant pas les poneys islandais ont pu se familiariser brièvement avec cette race en les pansant et en les montant à des allures différentes. En plus des allures habituelles aux chevaux, cette race a conservé le tölt, allure convenant particulièrement bien aux patients nécessitant des traitements hippothérapeutiques.

La deuxième partie du cours qui a eu lieu en octobre 1978 pouvait se séparer en trois volets soit:

démonstrations de patients au manège — préparation physiothérapeutique à l'hippothérapie — films

discussion des travaux pratiques et théoriques remis par les élèves, travail élaboré entre le premier et le deuxième cours groupes de travail traitant des points suivants: analyse fonctionnelle de certains exercices que le patient doit faire sur le dos du cheval aptitudes exigées du thérapeute, du patient, du cheval — possibilités manipulatives — critères d'observation.

Monsieur Urs Mack, très intéressé par l'hippothérapie et président de la section suisse allemande de l'association suisse des physiothérapeutes, a fait une brève allocution pendant le cours, en assurant les thérapeutes présentes du soutien de l'association et en les remerciant de leur collaboration, pour atteindre les buts poursuivis en hippothérapie.

Le docteur Lerch, médecin représentant de l'OF AS a fait un bref exposé de la position

actuellement prise par l'organisme fédéral vis-à-vis de l'hippothérapie, il dit en conclusion: «...il y a une démarcation stricte à observer entre l'hippothérapie qui est à considérer comme une forme de traitement physiothérapeutique et entre l'équitation pour handicapés qui est à considérer comme un sport. C'est au thérapeute qu'incombe le devoir de faire reconnaître l'hippothérapie comme un traitement faisant partie de la physiothérapie».

En terminant ce premier cours qui a été très enrichissant pour chaque participant, les thérapeutes présentes ont décidé de se réu-

nir à nouveau pour pouvoir approfondir certains problèmes techniques qui ne manqueront pas de se poser.

Liste des participantes ayant terminé le cours avec succès: M-Th. Aarden Soleure, R. Berg Zurich, V Castelberg-Frey Affoltern, E. Doepp Montana, A-M. Ducommun Lausanne, B. Grüter-Meyer Kreuzlingen, U. Haas Wetzikon, M. Perrochet, M. Rieppel-Gutzwiller Zurich, A. Rischmüller D-Schömburg, C. Sallmann Bâle, S. Togggenburger Zurich, E. van der Valk Rüti, B. Wunderlin Walenstadtberg.